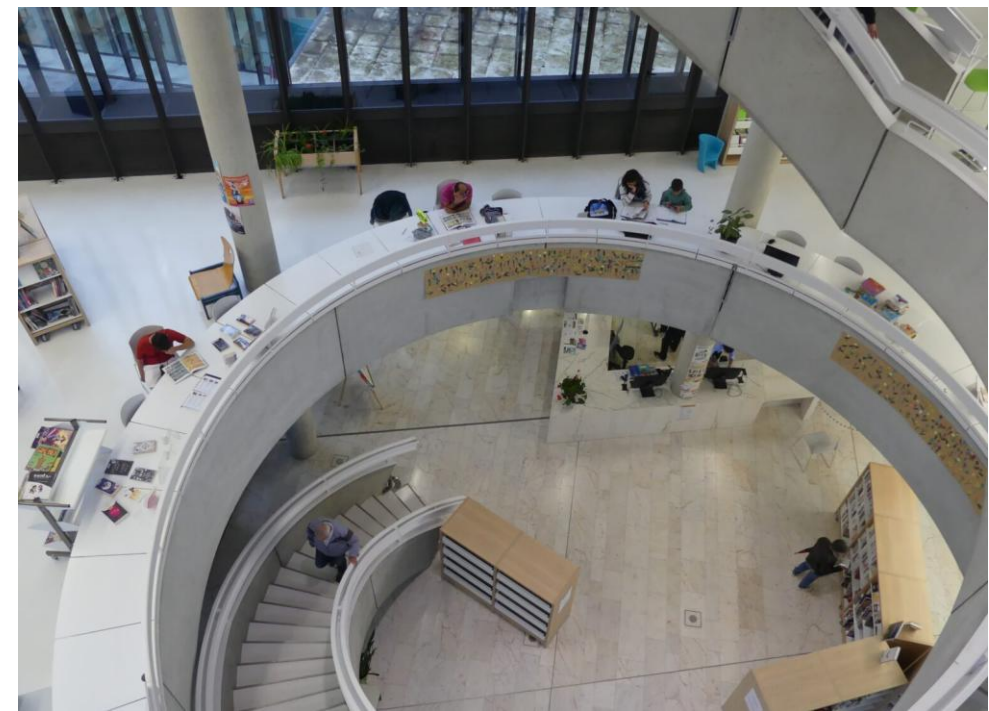


Faciliter la bibliothèque

**Gratuité,
Extension horaires
Réaménagement**

(2020-2025)

*Médiathèque du Quai des arts
Ville de CUGNAUX*



Contexte territorial de la ville de Cugnaux (31)

- 20 239 habitants et habitants (Insee, 2022 transmis en novembre 2025)
- 5e ville de Toulouse Métropole et 6e ville de Haute-Garonne en nombre d'habitants (forte croissance démographique).
- La médiathèque fait partie du réseau de Toulouse Métropole via la Charte II de lecture publique et est intégrée au réseau de la médiathèque départementale de la Haute-Garonne.
- Médiathèque implantée dans le Quai des arts, bâtiment qui abrite les différents services de la Direction des Affaires Culturelles de la ville.



Le Quai des arts c'est

**Un bâtiment en centre ville, inauguré en 2015
qui abrite plusieurs services de la Direction
des Affaires Culturelles**

- Un conservatoire d'enseignements artistiques (25 enseignants)
- Un service programmation & arts visuels
- Une médiathèque (1500m²)
- Un service communication & accueil
- Une mission de coordination de l'offre EAC sur la commune.



La médiathèque en quelques chiffres 2025

- 10 agents / 9,5 ETP
- 1500m² sur 4 niveaux et 200m² de zone mutualisée entre les services au niveau de la zone d'accueil du bâtiment.
- Amplitude horaire de 24h du mardi au samedi + 10h d'accès par semaine à une zone mutualisée « La galerie » en horaires de fermeture de la médiathèque (accès aux collections arts, kiosque en consultation sur place et à la boîte à troc).
- 3476 inscrits actifs dont 2955 Cugnalais (14,3% de la population) et plus de 500 inscrits d'autres communes.
- 33 000 documents tout support confondu
- 94 237 prêts
- Comptage nationale de novembre 2025: 1064 personnes en une semaine (accueils de groupes compris).



Fonctionnements actuels de la médiathèque

- Inscription gratuite sur présentation d'une pièce d'identité / formulaire pour les enfants mineurs avec autorisation d'usage des postes informatiques par les parents ou représentants légaux.
- Au renouvellement des inscriptions: mise à jour des données personnelles en direct avec les usagers.
- **Quotas et durées des prêts:**
- 10 documents tout support
- 2 nouveautés maximum par carte
- 2 jeux vidéo maximum par famille
- Durée des prêts: 1 mois avec prolongation de 2 semaines (si pas de retard ni de réservation)
- Quotas illimités durant les vacances estivales et durée des prêts élargie à 2 mois
- Inscription donne un accès gratuitement aux plate-formes ma BM et Média31 de Toulouse Métropole et de la MD31
- Accès aux postes informatiques 1h



2020 - 2025

3 projets d'envergure pour la médiathèque

- Le vote de la gratuité totale (délibération 2020)
- Un projet d'extension des horaires d'ouverture (2021-2024) → soutenu par la DGD
- Un projet de réaménagement des espaces: d'acquisition de matériel numérique / Acquisition de mobilier / Acquisitions de collections pour la création de nouveaux fonds sur les supports DVD, jeux vidéo, documentaires sur les jeux vidéo et jeux de société (2022-2025) → soutenu par la DGD et le département de la Haute-Garonne.

Des retombées très attendues sur:

- Le taux d'inscrits à la médiathèque et sa fréquentation
- Les taux d'emprunts
- La diversification des publics
- La qualité des services en cohérence avec les rythmes de vie des habitants
- L'appropriation du bâtiment par les habitants et le développement de pratiques de temps passer sur place

Le projet de gratuité

Inauguration du Quai des arts en 2015

En 2016: instauration d'une tarification différenciée qui fait chuter le nombre d'inscrits de 18% (inscription toujours gratuite pour les moins de 18 ans). Perte sur les publics adultes.

Constats faits en 2020 pour promouvoir le projet de gratuité à Cugnaux:

Économique: les recettes liées à l'inscription des publics → donne un aperçu du pourcentage que représentent ces recettes par rapport au budget de fonctionnement de l'établissement.

Les frais de gestion de la régie: On évalue le temps passé à encaisser les inscriptions. → mise en regard avec les coûts des personnels qui sont concernés par la mission d'encaissement. En générale les recettes nettes apparaissent plus marginales par rapport aux dépenses courantes.

Accapement du personnel qui encaisse: examen des pièces justificatives, encaissement, remise de reçu → Au détriment de l'accueil des usagers mais aussi au détriment d'une forme de confidentialité.

Le pari de la gratuité: faire baisser les coûts par usagers par l'augmentation du nombre d'inscrits et par le fait de rendre les services plus efficaces. Montrer symboliquement par la gratuité que l'accès à la culture pour tous est une priorité.

Projet de réaménagement et extension horaires

Projet d'extension des horaires d'ouverture: de 1205h d'ouverture à 1539h

→ + 10H d'accès aux collections Arts adulte/jeunesse et au kiosque à journaux en horaires de fermeture de la médiathèque pour de la lecture sur place dans l'espace mutualisé du Quai des arts. Zone très fréquentée par les familles qui fréquentent le conservatoire de 18h à 20h.

→ + 4h hebdomadaires pour le tout public avec instauration de journées continues les mercredis et samedis.

→ + 6h de plages horaires dédiées aux accueils de groupes et publics spécifiques (EAC, accueil de structures de la petite enfance, scolaires, adultes).

Réaménagement:

→ Anticipation des besoins en mobilier pour les collections

→ Travail sur la requalification des espaces pour accueillir les nouvelles collections et poursuivre le travail de mise en scène des collections sur les différents secteurs.

→ Implantation de Nouvelles "ambiances" et mobilier de confort pour renforcer l'esprit comme à la maison avec la création de zones salons et la mise en place d'une signalétique pour redéfinir les espaces. (travail mené avec le collectif Bakélite)



Retombées positives de la gratuité totale et réflexions encore en cours

Pour les publics:

Un traitement égal quelque soit la situation des usagers

Permet de faciliter l'inscription avec une simple pièce d'identité ou carte de séjour.

Assurent aux habitants du bassin de vie la possibilité de s'inscrire dans plusieurs établissements de lecture publique.

Permet aux publics reçus dans le cadre de visites de groupes, de recevoir une carte de bibliothèque à l'issue de la visite.

Pour les équipes:

Un gain de temps pour assurer les inscriptions et allège le traitement des données.

+ de temps pour décrire les services et accueillir les usagers, présenter la programmation et donner envie de venir passer du temps sur place.

Des questionnements toujours en cours sur:

Le système de relances en l'absence de système d'amende

La question de l'utilité des cartes des usagers pour accéder aux services

La gestions des règles de prêts et des prolongations des prêts

L'intérêt de demander ou non la catégorie socio-professionnelle à l'inscription.



+ 33,56% d'usagers actifs inscrits entre 2021 et 2025 (+125% entre 2020 et 2021)

Nombres de cartes collectivités (structures, écoles) multipliées par 2.

+ 32 % de prêts entre 2021 et 2025

Une augmentation des inscrits résidents dans d'autres communes du bassin de vie secteur sud → perspectives de travailler en coopération avec les autres bibliothèques du secteur.

Des augmentations liées à :

La Gratuité

Le retour des publics après le covid

Les effets de l'extension des horaires d'ouverture mieux adaptés aux rythmes de vie des habitants

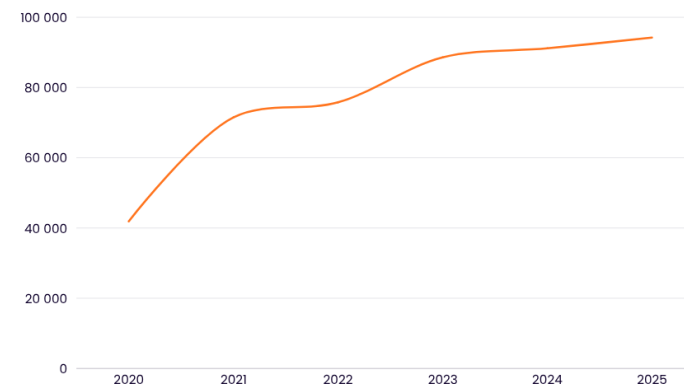
La forte croissance démographique sur le territoire

Le travail sur la communication et la programmation

L'actualisation et la diversification des collections

Les choix de mobilier et la requalification des espaces

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS



ÉVOLUTION DES INSCRITS ACTIFS/AN

